

BREVET D'INVENTION.

XVIII. — Articles de bureau, enseignement, vulgarisation.

N° 395.879

1. — ARTICLES DE BUREAU ET MATÉRIEL DE L'ENSEIGNEMENT.

Protège-pointe pour crayons.

MM. EDMUND MOSTER et MAVRO MOSTER résidant en Hongrie.

Demandé le 2 novembre 1908.

Délivré le 8 janvier 1909. — Publié le 20 mars 1909.

L'objet de l'invention est un protège-pointe qui peut être employé pour des crayons de diverses grosseurs sans qu'on ait besoin de fendre le corps du protège-pointe ou de se servir de viroles de serrage coulissantes. En fait, le protège-pointe est simplement une capsule cylindrique, de faible conicité, ou encore de forme légèrement recourbée vers l'intérieur, et qui se termine par un cône. Ce qu'il y a de spécial dans ce cône, c'est que sa génératrice n'est pas, comme dans les constructions connues, une ligne droite, mais une ligne infléchie vers l'axe du cône.

Le dessin montre une forme d'exécution du système.

On remarquera que le crayon engagé dans le protège-pointe porte en deux endroits. Quand le protège-pointe est enfoncé sur le bout du crayon *a*, on pourra toujours trouver sur la capsule cylindrique, de faible conicité, ou un peu recourbée vers l'intérieur, une position où l'arête du fût prismatique du crayon appuie intérieurement contre la capsule; de plus, la pointe du crayon peut venir en un point quelconque de l'incurvation du cône *c* qui termine la capsule *b*. Cet effet s'obtient d'autant mieux qu'on se sert d'une manière élastique; le celluloid convient mieux.

La partie incurvée peut aussi s'élargir et maintenir, par son élasticité, la pointe du

crayon. Quoique la capsule cylindrique, quand elle se prolonge par un cône avec cintrage vers l'intérieur, donne déjà un bon serrage, il convient de faire la capsule légèrement conique ou un peu infléchie vers l'intérieur pour augmenter encore le serrage.

La forme de protège-pointe qui vient d'être décrite empêche les crayons de toute grosseur de remuer ou de tomber, de sorte qu'on n'a pas besoin de fendre le protège-pointe et d'employer des viroles glissantes.

RÉSUMÉ.

Le protège-pointe en matière élastique pour crayons est caractérisé par :

1° La génératrice du cône qui prolonge la capsule cylindrique et qui est formée par une ligne infléchie vers l'axe du protège-pointe, afin que le protège-pointe puisse être employé sans fente de la partie cylindrique de la capsule et sans viroles glissantes pour les crayons de différentes grosseurs;

2° Les différents sens de courbure présentés par la génératrice du cône afin que le protège-pointe porte sur le crayon en deux endroits.

E. MOSTER ET M. MOSTER.

Par procuration :
BORAMÉ et JULIEN.

Prix du fascicule : 1 franc.

N° 395.879

MM. Moster

Pl. unique

